

FIGURE IMPOSEE / ITINER'ART : UNE RESIDENCE D'ARTISTE SUR LE TERRITOIRE POUR UNE DIFFUSION ELARGIE DANS LE TERRITOIRE, ACCESSIBLE A TOUS

Privilégier une politique de commandes et de productions

Depuis trois années, le service arts plastiques de la Ville de Thouars privilégie une politique de commandes passées auprès d'artistes professionnels aujourd'hui en activité. Cette démarche s'inscrit dans une double mission d'aide à la création et de diffusion auprès de tous les publics.

Ces commandes fondées sur la proximité et la prise en compte du territoire dans ses réalités et ses richesses, constituent la matière, la nourriture d'un outil culturel et pédagogique nouveau mis en place en 2004, intitulé Itinér'art.

Figure imposée : une commande annuelle portant sur une thématique locale ou une "contrainte" en toute liberté

Chaque année, la Ville passe commande à un artiste d'un travail portant sur un thème "imposé". Si le mot "imposé" désigne une contrainte, l'artiste a en revanche totale liberté dans sa recherche et son traitement plastique du sujet.

Ce thème est chaque fois caractéristique de la région de Thouars, l'échelle géographique du Pays Thouarsais, plus généralement du nord des Deux-Sèvres, servant de cadre à cette commande. De façon à mieux ancrer ce travail dans la réalité du territoire, un comité de réflexion regroupant élus, associatifs, enseignants et techniciens territoriaux, provenant des communautés de communes du Thouarsais, de l'Argentonnais et du Saint-Varentais, s'est mis en place. Son rôle est de proposer des thématiques qui pourront ensuite être soumises aux artistes. Dans le même temps, la présence d'enseignants permet dans certains cas de faire coïncider ces thématiques avec les projets pédagogiques des écoles.

Une résidence d'artiste d'un an

Cette commande donne lieu à une résidence d'artiste dont la durée est d'une année. L'artiste commence sa recherche en octobre, pour livrer le fruit de son travail en octobre de l'année suivante. Durant cette période suffisamment longue pour susciter une véritable immersion dans son sujet, l'artiste parvient à ressentir le véritable climat du territoire.

Un travail pédagogique constant pendant le temps de la résidence

Durant le temps de la résidence, il est demandé à l'artiste de participer à des ateliers pédagogiques. L'éducation artistique étant une priorité, la résidence est aussi conçue comme un outil pédagogique vivant.

L'artiste est donc amené à rencontrer les élèves de l'école d'arts plastiques, enfants, adolescents, mais aussi adultes. Il peut aussi intervenir en milieu scolaire, auprès de classes, ou dans le cadre de stages durant les vacances scolaires.

Ces ateliers sont menés par les médiateurs du service ou les professeurs de l'école d'arts plastiques, l'artiste conservant son statut de créateur et ne se métamorphosant pas en éducateur.

La diffusion de la commande

Une fois achevé en octobre, le travail est exposé à la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars de la mi-novembre au 31 décembre.

Itinér'art : lorsque l'exposition à la Chapelle Jeanne d'Arc terminée, l'œuvre est disponible pendant deux années consécutives pour "voyager" dans le territoire. Elle est proposées gratuitement aux communes du Thouarsais, mais également au delà, dans le département des Deux-Sèvres et dans toute la Région Poitou-Charentes.

Installée, selon les circonstances, dans des salles des fêtes, des écoles, des maisons de retraites, des centre socio-culturels, des chapelles ou églises, l'exposition fait l'objet d'un accompagnement des publics par les médiateurs du service qui se déplacent et proposent, selon les souhaits, une visite guidée ou des ateliers pédagogiques.

De même, pour chaque exposition, ce depuis 2005, un document multimédia est produit - CD-ROM ou DVD - qui apporte un éclairage ou encore des pistes de réflexion pédagogique pour les enseignants.

Entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2005, ce sont une trentaine de communes, écoles, collèges, et autres structures qui auront accueilli une des expositions produites pour Itinér'art, dans les frontières du Pays Thouarsais, comme au delà.

Ainsi donc, chacun dans le nord des Deux-Sèvres a-t-il la possibilité de découvrir chez lui, dans sa commune, les regards singuliers que des artistes de référence portent sur notre territoire.